



Peypin

Cœurs de Provence



Peypin



La Fée
Services

DEPUIS 2009



50%
de réduction
d'impôts*

SI
services à
la personne



- + Entretien du logement et du linge
- + Seniors & Autonomie
- + Jardinage & Bricolage
- + Enfants : Garde & Accompagnement
- + Home sitting : garde de maison & d'animaux



Que vous soyez retraité, actif, porteur de handicap, la Fée Services illumine votre vie !

☎ 04 42 700 400
www.la-fee-services.fr

as **AUTOSÉCURITÉ**
CONTRÔLE TECHNIQUE
Une marque du groupe SGS

J.C.T. AUTOS

Centre Cial Le Terme
ZAC des Termes
13124 PEYPIN

☎ 04 42 32 80 72

jct.autos@autosecurite.com

Prise de rendez-vous
en ligne sur : autosecurite.com

**AMBULANCES
PEYPINOISES
TAXI BRUNY**



04 42 82 83 74

Chemin du Puits Armand
Auberge Neuve - 13124 PEYPIN
ambupeypinoises@orange.fr
Agrément I3.066

ACTIS
Caporale
ALU

**Fabrication & Pose
Menuiserie alu & PVC
Volet alu - Véranda
Store - Moustiquaire**

Tél atelier : 04 86 36 82 74
Fax : 04 42 62 17 60
alain.actiscaporale@sfr.fr
ZA de Valdonne - 13124 PEYPIN

édito



Chères Peypinoises, chers Peypinois,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier Guide Ecologique de notre commune.

L'Eco-Citoyenneté est pour moi une préoccupation et une exigence de tous les jours.

Je serai le plus bref possible dans cet éditorial car l'écologie ne peut pas se limiter qu'aux déclarations d'intentions mais doit se concrétiser par des actes.

Dans ce guide, nous relatons les actions mises en place par l'équipe municipale en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement pour le bien-être de nos administrés.

Vous découvrirez sur ce guide des conseils et informations qui vous permettront d'acquérir les réflexes et gestes quotidiens à mettre en application pour préserver notre environnement.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-Marie LEONARDIS
Maire de Peypin

biocoop

Bioestella

● Fruits et Légumes

- Hygiène et Entretien

● Pain Frais Artisanal

● Conseils Bien-être

Dans un esprit familial et convivial, toute l'équipe de la **SCOP Bioestella** vous accueille avec joie

● Vrac

- Epicerie et Produits Frais

● Fromage à la Coupe

- Compléments Alimentaires



- **100% Commerce ÉQUITABLE** sur le café, thé et chocolat
- **100% ENERGIE VERTE** utilisée dans le magasin
- **0% TRANSPORT** par AVION pour tous nos produits
- **0% BOUTEILLE PLASTIQUE** pour la vente d'eau
- Engagement pour un développement maximum des achats en **local** et optimisation du **vrac** sans emballage
- **Ethique sociale** forte et priorité donnée à l'humain au coeur de l'entreprise (salariés, fournisseurs et clients)

Du lundi au Samedi **de 8h30 à 19h30**

ZA de Pont de Joux - 13390 AURIOL

04 42 04 75 54  **bioestellabiocoop**

ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

“ *Vivre simplement pour que simplement
d'autres puissent vivre* ”

(Gandhi)



DEVELOPPEMENT DURABLE

Quotidiennement, chacun de nous peut contribuer à la promotion du développement durable et à la protection de l'environnement en effectuant des gestes simples. La municipalité insérera des critères environnementaux dans les prochains marchés publics. Elle développe la technologie LED ainsi que des actions de développement durable.

UN ENVIRONNEMENT A PROTEGER



Le massif du Garlaban possède une grande richesse floristique, avec surtout une dominance d'une flore xérophile.

Les formations boisées y sont rares. Les garrigues à Chêne kermès ou à Ajonc à petites fleurs y sont répandues et favorisées par les incendies.

Ces formations boisées voient se développer des espèces rares comme le Picris pauciflore, le Gaillardet sétacé, ce dernier aussi sur les rochers aux expositions chaudes, et divers ophrys parmi lesquels deux espèces endémiques, l'Ophrys brillant et l'Ophrys de Provence. La végétation des croupes élevées est moins typique qu'elle ne l'est sur les massifs plus élevés du département. On y observe cependant localement des landes à Genêt de l'Obel. Les éboulis sont fréquemment colonisés par la formation à Sabline de Provence, propre aux reliefs littoraux entre Marseille et Toulon. Les rochers et falaises aux expositions chaudes portent la végétation à Doradille de Pétrarque et sa variante à Cheilanthes acrostic.

Secrétaire indépendante
pour professionnels



VOS AVANTAGES

- Vous êtes libérés de vos contraintes administratives
- Vous pouvez faire appel à mes services pour une mission ponctuelle ou régulière
- Pas de charges sur les salaires
- Votre facture est déductible en frais

Stéphanie Martin
13720 La Bouilladisse
stephanie.martin@sgaentreprises.com

Construction MAISON BOIS
CHARPENTE - TOITURE - MENUISERIE - TERRASSE

CHARPENTE - TOITURE - MENUISERIE - TERRASSE
La **MAISON BOIS** spécialiste de construction de Maison ossature bois. Agrandissement, Extension, Surélévation bois, Charpente bois, Toiture, Dépôt industriel et agricole, Terrasse en bois, Menuiserie, Isolation thermique, Aménagement extérieur, Bardage bois...

Notre service commercial est à votre entière disposition pour l'établissement GRATUIT

- d'un devis personnalisé
- étude sur plan,
- et visite du chantier.

11 Zone d'Activité de Valdonne - 13124 PEYPIN
Tél : 09 65 16 79 96 - Fax : 04 42 01 92 34
www.maison-bois-paca.com

SPA LE DÔME BLEU

CENTRE DE BIEN-ÊTRE DU CORPS ET DE L'ESPRIT



HAMMAM - SAUNA
SPA DE NAGE
MASSAGES
AQUABIKE INDIVIDUEL
SOINS CORPS ET VISAGE
RÉFLEXOLOGIE
SOPHROLOGIE
DIÉTÉTIQUE
SALADERIE - BRUNCH
TERRASSE SOLARIUM

LE DÔME BLEU - CC Le terme - RD 908 - Peypin
Tel. 04 42 36 22 00 - spaledomebleu@gmail.com
ledomebleu.fr





On y observe localement le Lavatère maritime ou le Gailllet sétacé (Grand Vallon, Bec Cornu, Vallon de Passe-temps). Les falaises exposées au nord permettent très localement un développement limité de l'association à Doradille des sources.

Le fourré à Myrte, répandu dans les vallons chauds et relativement humides des reliefs littoraux, réapparaît très localement dans le massif du Garlaban, à Lascours au Vallon de la Culasse. Les parcelles cultivées et leurs abords, dans les secteurs d'Allauchet de la Treille sont particulièrement riches lorsqu'elles ne sont pas ou peu traitées (cultures cynégétiques) avec des espèces devenues très rares comme l'Anémone couronnée, la Bugrane sans épine, la Gagée des champs, la Garidelle, la Phléole en alène, la Roémérie hybride, la Scille fausse jacinthe ou la Tulipe oeil-de-soleil. Cette dernière accompagne la Tulipe de l'Ecluse sur les terrasses cultivées ou en friches de Roquevaire.

Ce site abrite vingt-huit espèces d'intérêt patrimonial dont neuf sont déterminantes.

L'intérêt faunistique du Garlaban réside surtout dans la présence d'une avifaune caractéristique des reliefs calcaires collinéens méditerranéens, riche en espèces d'intérêt patrimonial.

Ainsi, ce massif héberge en particulier de belles populations de :

- ▶ Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo* - 8 couples reproducteurs recensés)
- ▶ de Chevêche d'Athéna (*Athene noctua* - 34 couples reproducteurs recensés),
- ▶ de Monticole bleu (*Monticola solitarius* - au moins 6 couples nicheurs).

Parmi les autres espèces, il convient de citer la présence de la Genette (*Genetta genetta*), du Léopard ocellé (*Timon lepidus*), du Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*), des Pies grièches écorcheurs (*Lanius collurio*) et méridionale (*Lanius meridionalis*), des Bruants proyer (*Miliaria calendra*) et ortolan (*Emberiza hortulana*).



Intermarché

SUPER

LA DESTROUSSE

Chemin des Matelots

Tél. 04 42 62 30 30



Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30

Dimanche de 8h30 à 12h30





Les invertébrés sont représentés par plusieurs espèces rares et menacées telles que l'Araignée (*Leptoneta olivacea*), le papillon Marbré de Lusitanie (*Iberochloe tagis bellezina*), espèce localisée et peu commune dont la plante hôte principale est *Iberis pinnata*, représenté par la sous-espèce *bellezina* endémique du sud de la France et de l'extrême nord-ouest de l'Italie ; le coléoptère *Duvalius auberti*, espèce cavernicole déterminante très localisée,

la punaise *Montandoniola moraguesi*, espèce prédatrice bien plus répandue qu'estimé lors de sa découverte en France et la Proserpine, papillon ouest-méditerranéen typique des garrigues où croît sa plante hôte locale, *Aristolochia pistolochia*.



JACQUET Fabrice



Menuisier

Ebéniste



Sculpteur



Fabrication et restauration de meubles, agencement intérieur/extérieur, pose de parquet, terrasse, cuisine.

06 10 59 67 35

13950 CADOLIVE



Le professionnel du bois depuis 1962
Particuliers et Professionnels



www.soboma.com



Charpente, Couverture

Panneaux bois massif et stratifié

Usinage et Découpe de panneaux

Aménagements int. / ext.

Bureau d'études charpente et usinage sur nos sites

PEYPIN - ZI de Voldonne 13124 Peypin

Tel. 04 42 72 11 20 - Fax 04 42 72 11 25

MARSEILLE - 49 route d'Allauch 13011 Marseille

Tel. 04 91 43 13 79 - Fax 04 91 43 04 69

FRÉJUS RN7 - Route de Bagnol 83600 Frejus

Tel. 04 94 17 10 31 - Fax 04 94 51 19 81



alero Rénovation

31 allée des Mimosas
13124 PEYPIN



Contact :

06 22 13 56 47

www.valero-renovation.fr

jeanlouis388@sfr.fr



Samuel OTT

Ebéniste - Designer

[anachronic] **06 20 28 93 68**

*DES MEUBLES QUI PRENNENT FORME
À PARTIR DE VOS ENVIES*



- ARTISAN CRÉATEUR
- MOBILIER D'INTÉRIEUR
- AMÉNAGEMENT SUR MESURE
- BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS (ACIER, VERRE, CORIAN®, ...)

www.anachronic-mobilier.com

du lundi au vendredi de 9h à 18h

samuel.ott@sfr.fr

Le Verclos - Départementale 8 - PEYPIN



Des meubles et pièces



Mobilier sur mesure



Produits sans solvants



Métiers d'art PACA



2 FLEURS AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Ce Label « Qualité de vie » mis en place par la Région Sud, s'intéresse autant à la préservation de l'environnement qu'aux aménagements publics. Le symbole de la fleur couvre beaucoup d'enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et, surtout, la place de la biodiversité dans l'aménagement de l'espace public.

LES ECO-GESTES

La mairie de Peypin porte l'exigence du développement durable. Elle doit montrer l'exemple en matière de développement durable, de transition énergétique et de maîtrise d'énergie. Les agents municipaux sont également sensibilisés aux éco-gestes

Chacun peut accomplir des gestes éco-citoyens très facilement dans sa vie quotidienne. Adopter un comportement éco-citoyen, c'est simple : il s'agit surtout de prendre conscience des conséquences sociales ou environnementales de chacune de nos actions et de changer ses mauvaises habitudes.

Que ce soit lorsque l'on fait ses courses, à la maison, au bureau, dans le jardin... toutes les occasions sont bonnes pour adopter ces gestes simples et efficaces.

La règle d'or de l'éco-citoyenneté ? Penser !

Penser à ce que nous faisons ! Chaque geste compte. Nous dépendons de la planète, et la planète dépend de nous...

► Ménager l'eau, un geste éco-citoyen au quotidien

- Prendre une douche plutôt qu'un bain ;
- Éliminer les fuites ;
- Équiper les robinets d'économiseurs d'eau ;
- Choisir une chasse d'eau à débit variable.

► Économiser l'électricité : faire baisser les factures avec des gestes éco-citoyens

- Préférer la lumière naturelle et les ampoules fluocompactes. Éteindre la lumière dans une pièce vide ;

- Choisir des appareils de classe AAA (efficacité énergétique maximale) et ne pas les laisser sous tension ;

► Générer moins de déchets

- Trier les déchets : verre, papier, carton, métal et plastique... ;
- Boire l'eau du robinet ;
- Éviter les produits jetables et les emballages ;

► À la maison, adopter un comportement éco-citoyen

- Vérifier et renforcer l'isolation ;
- Éviter la climatisation : c'est le premier poste de dépense en électricité en été. Dans la mesure du possible, il est conseillé d'utiliser des ventilateurs, qui consomment moins d'énergie et qui, même s'ils ne refroidissent pas l'air, permettent de mieux supporter la chaleur. Pour optimiser ma climatisation, vous devez éviter de la régler sur une température trop froide. Une trop grande différence entre la température intérieure et extérieure peut comporter des risques pour la santé, alors qu'une différence de 5° C avec la chaleur extérieure suffit le plus souvent au confort des occupants et réduira en même temps la consommation électrique.
- Dégivrer le congélateur régulièrement.

TAXI CHIANESE

06 86 00 20 86

PEYPIN - LA DESTROUSSE



- VÉHICULE DE PRESTIGE
- TRANSPORTS SPÉCIALISÉS HANDICAPÉS

- TOUTES DISTANCES
- MINI BUS 9 PLACES
- AGRÉÉ TRANSPORTS MÉDICAUX

FRANCK
06 22 64 66 78

BUREAUX
04 42 82 89 02

taxis.chianese@gmail.com

AutoCONTROLE

L'INSPECTION TECHNIQUE

70€
TOUS VÉHICULES

AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS

04 42 36 25 44

Z.I. DE VALDONNE
13124 PEYPIN

LUCAS ELAGAGE

ESPACES VERTS

Élagage, Abattage
Débroussaillage
Entretien &
Création de jardin

06 34 68 84 44

foissey.lucas@gmail.com

13124 PEYPIN

INSTITUT DE BEAUTÉ

NJ
ESTHÉTIQUE

Institut
Nj Esthétique
Résidence
"Les Sources de Vie"
Av. Francisco Goya
Route de Valdonne
13124 Peypin

06 15 49 76 50
www.njesthetique.fr

Nj esthetique

• PASSEPORT POUR •

l'eco[®]

CITOYENNETÉ



• PASSEPORT POUR •

l'ÉCO[®]

CITOYENNETÉ

Édito

Les espèces animales et végétales diminuent de façon très inquiétante. Le réchauffement climatique menace l'humanité... Cette situation, l'être humain en est le seul responsable...

Des solutions existent pour éviter le pire : collectives et individuelles. Heureusement, les initiatives en faveur de la protection de l'environnement sont nombreuses partout sur le globe. Mais le temps presse pour la planète...

Ce Passeport de quelques pages n'est pas exhaustif mais il définit les mots les plus utilisés, rappelle les principaux gestes « éco-citoyens » et donne aussi quelques conseils pratiques à mettre en application immédiatement et sans modération.

Chacun doit changer ses habitudes de vie et de consommation afin que les hommes peuplant le monde aujourd'hui puissent transmettre une planète vivable, aux ressources naturelles préservées, à ceux qui l'habiteront demain.

Tout au long des textes et illustrations, quelques citations d'une réelle pertinence, incontestables vérités intellectuelles, sont égrainées afin de stimuler l'esprit et faire naître dans l'âme de chaque lecteur l'indispensable éco-citoyen qui sommeille en lui !

Bonne lecture à toutes et tous.

L'Éditeur.

Éco-citoyen

Personne qui a décidé d'intégrer la protection de l'environnement dans sa vie quotidienne et qui participe, dans cet objectif, aux choix politiques de sa municipalité.



Écologie : concept qui a pour but d'informer les acteurs économiques sur les actions à mener afin de protéger les ressources naturelles de la planète dans le cadre d'un projet de développement durable. Le saviez-vous ? Si chaque année tous les terriens consommaient comme les Américains, il faudrait cinq planètes pour répondre à leurs besoins... Nous n'en avons qu'une !

Énergies renouvelables : solaire photovoltaïque ou thermique, éolienne, marine, biomasse, géothermie... les énergies renouvelables sont inépuisables et issues des éléments naturels : soleil, vent, chutes d'eau, marées, chaleur de la Terre... Leur exploitation est très peu polluante mais malheureusement insuffisante.

Éolien : les aérogénérateurs, entraînés par le vent, fabriquent des dizaines de millions de mégawatts **sans aucune pollution**.



Gaz à effet de serre (GES) : le processus est celui-ci (Source : dictionnaire-environnement.com) : « Les Gaz à Effet de Serre (GES) sont les gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations qui rencontrent d'autres molécules de gaz, répétant ainsi le processus et créant l'effet de serre, avec augmentation de la température. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans notre atmosphère terrestre est l'un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique. » La Chine est le premier producteur mondial de GES devant les États-Unis... La Chine est aussi le leader mondial des énergies propres.

Gaz naturel : utilisé pour le chauffage et l'eau chaude, le gaz naturel ne provient pas de la transformation d'une autre énergie. Il est issu de la décomposition de matières organiques en sous-sol. Économique, propre et sûr, cet hydrocarbure est moins polluant que le pétrole et le charbon car moins chargé en dioxyde de carbone (CO₂).

Géothermie : une énergie propre et inépuisable qui exploite la chaleur du sous-sol terrestre. Cette solution énergétique est un excellent choix pour se chauffer ou créer de l'électricité.

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat. Il a été créé par l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Particules fines : elles sont tellement petites qu'elles peuvent passer à travers un masque et aller se loger au plus profond des alvéoles de vos poumons ! C'est pourquoi, chaque jour, **il faut aérer votre logement**, faire les poussières... Une étude américaine a montré que la poussière des habitations contient de très nombreux produits toxiques dont plusieurs sont cancérigènes ! Et d'autres des perturbateurs endocriniens ! On parle de produits de nettoyage, de produits cosmétiques, d'ameublement... Il existe, dans le commerce, des appareils capables de mesurer la quantité de particules fines et de composés organiques volatils chez vous.

Photosynthèse : les plantes absorbent le gaz carbonique de l'air et rejettent de l'oxygène. Pas de plantes, pas de vie !

Pollution de l'air : le 2 mai 2018, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) diffuse des chiffres effrayants... l'air extérieur est responsable de 4,2 millions de morts chaque année (en augmentation) dans le monde ! L'air intérieur : 3,8 millions (en diminution) ! Plus de 50% des décès ont lieu en Asie du sud-est et dans le Pacifique occidental comprenant la Chine. Les premières victimes sont les enfants. En France, les chiffres sont moins élevés mais dépendent de votre localisation... Commandez un diagnostic à un professionnel de la qualité de l'air afin d'améliorer votre lieu de vie mais également votre espérance de vie.



BRUIT ET NUISANCES

Décibels : unité de puissance sonore.

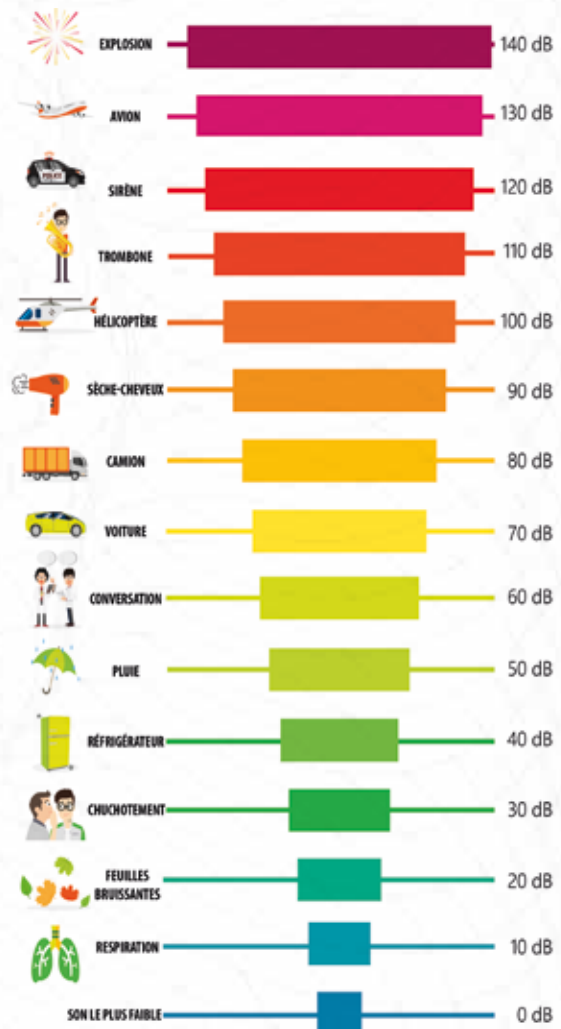
- 85 décibels = nocif pour la santé.
- 110 décibels = intolérable, dégradation rapide de l'audition.
- 140 décibels : quelques minutes mènent à des dommages irréversibles tels que la surdité ou les acouphènes (sifflements).

Discothèques, baladeurs, concerts : la loi autorise 100 à 102 décibels, ce qui est déjà trop, mais la loi n'est pas toujours respectée...

Respectez vos oreilles et celles de vos voisins !

Nuisance : on ne veut pas en subir de la part des autres, quelle que soit leur nature, et les autres ne veulent pas en subir de notre part. La liberté des uns se terminant là où commence celle des autres, le meilleur voisinage consiste à se respecter en toute occasion. Bien sûr, les nuisances peuvent se présenter sous différentes formes : une grosse affiche publicitaire devant votre fenêtre, une entreprise proche de vous très bruyante, un restaurant qui émet des odeurs dont on se passerait bien... Selon le cas, dirigez-vous vers la source de la nuisance et si nécessaire vers votre municipalité afin qu'un contrôle soit effectué et une solution trouvée.

Pollution sonore : respecter vos voisins fait partie du « bien vivre ensemble ». Il y a des lois à ce sujet et la police peut intervenir en cas d'incivisme. Il ne faut d'ailleurs pas hésiter à l'appeler car ces situations sont insupportables et leurs auteurs méritent d'être sanctionnés sévèrement. Une entreprise proche de vous peut aussi représenter un cas de cette nature et vous devez déclarer cette atteinte à votre qualité de vie. Même chose si la circulation est très dense (*bruyante*) sous votre fenêtre... La pollution sonore perturbe le sommeil et le comportement des humains et des animaux.



Date de durabilité minimale (DDM) : date après laquelle on peut encore consommer un produit sans danger pour sa santé. Il aura juste perdu en goût ou en qualité nutritionnelle.

Date limite de consommation (DLC) : date après laquelle **il ne faut pas consommer** un produit car il est dangereux pour votre santé. Portez une attention toute particulière aux médicaments.

Diagnostic de performance énergétique (DPE) : un professionnel se déplacera chez vous pour faire l'évaluation de la performance énergétique de votre logement. Ce document est obligatoire à l'occasion de la vente ou la location d'un logement mais il est aussi recommandé pour analyser, améliorer et optimiser votre situation.

Domotique : le concept de la maison intelligente ne date pas d'hier ! Sécurité, confort, communication et respect de l'environnement... Un habitat programmé pour consommer de manière responsable (*chauffage, éclairage, consommation d'eau...*). La maison éteint toute seule la lumière de la pièce lorsque votre enfant n'y est plus, par exemple... Les applications sont très nombreuses et permettent de réduire le gaspillage énergétique très concrètement. C'est ce qu'on appelle un investissement responsable !

Douche : toujours mieux qu'un bain ! Une bonne douche réveille, met de bonne humeur et surtout consomme beaucoup moins d'eau ! Alors que le bain endort et ramollit. Le pommeau de votre douche, avec ses différents types de jets, permet un véritable massage du corps ! C'est vivifiant, bon pour la santé et l'état d'esprit !

Éco-énergétique : par opposition à « énergivore ».

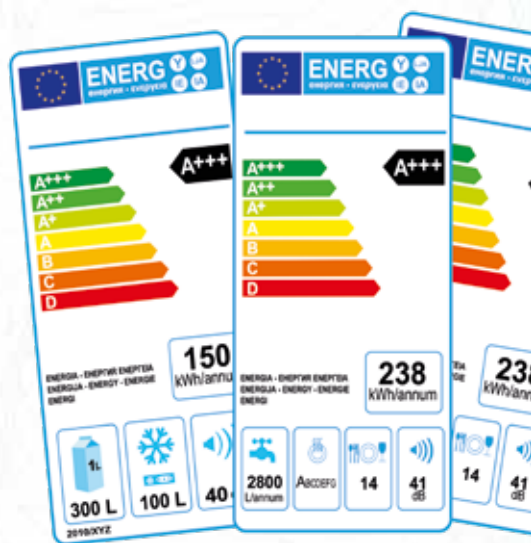
Éco-responsabilité : gestion responsable et citoyenne des achats. Nous sommes tous concernés car chaque petit geste compte pour transmettre à nos enfants un monde vivable.

Une société qui survit en créant des besoins artificiels pour produire efficacement des biens de consommation inutiles ne paraît pas susceptible de répondre à long terme aux défis posés par la dégradation de notre environnement.

Pierre Joliot-Curie

Emballages : prévoyez toujours vos propres sacs réutilisables afin d'éviter les emballages que les magasins vous donnent ou vous vendent lors de vos achats. Lorsque vous faites vos courses, assurez-vous que les produits de votre chariot sont éco-responsables et que vous pourrez recycler leur emballage facilement. Préférez les formats familiaux... un grand pot de yaourt au lieu de 12 petits pots ! De retour à la maison, constatez le volume d'emballage produit par vos courses avec le projet d'en avoir moins la prochaine fois. Réutilisez ceux qui peuvent l'être...

Étiquettes-énergie : fiches résumant les performances énergétiques (*et sonores*) d'un produit. Les comparer avant d'acheter (*un sèche-linge ou tout autre appareil énergivore, par exemple*) est une excellente idée car elles nous informent sur leur capacité à respecter l'environnement...



Fruits : pour éviter de polluer l'air davantage, consommez des fruits de saison produits près de chez vous ! C'est meilleur pour votre santé... C'est même recommandé ! Les professionnels de proximité vous remercieront et l'économie locale ne s'en portera que mieux ! Les fraises, les framboises, les pommes : certains producteurs offrent la possibilité d'en faire vous-même la cueillette. En famille, un jour de beau temps, l'activité familiale est très agréable et permet de renouer avec la nature souvent trop loin de nos préoccupations...



DÉCHETS ET RECYCLAGE

Bacs pour déchets : ils sont mis à votre disposition afin de recycler ce qui peut l'être et détruire ce qui ne peut pas l'être. Respectez bien les consignes afin de mettre les bonnes affaires dans le bon bac ! En cas de doute, consultez le site Internet de votre ville car vous y trouverez un document très explicite qui vous éclairera en vous donnant des détails avec photos (*quel déchet dans quel bac...*).

Biodégradable : un produit est réputé biodégradable lorsqu'il peut être décomposé naturellement sous l'action de micro-organismes vivants tels que les champignons, les bactéries ou les algues...

Biométhanisation : utiliser les déchets organiques afin de les transformer en biogaz et en engrais.

“ Il ne sert à rien à l'homme de gagner la Lune s'il vient à perdre la Terre.
François Mauriac

Chewing-gum : fabriqué avec le même matériau que vos pneus, il ne se biodégrade pas facilement dans la nature (*il lui faut 5 ans*). On ne peut pas composter le chewing-gum car il ne se dissout pas mais au contraire pollue l'eau. Il a aussi un effet négatif sur la faune : les oiseaux le confondent avec une miette, l'ingurgitent, s'étouffent et meurent. Bonne nouvelle : il existe des chewing-gums biodégradables ! Si vous continuez de mâcher celui qui ne l'est pas, ne le jetez pas n'importe où.



Magasins sans emballage : le zéro déchet, sans emballage, le vrac... Toutes ces expressions veulent dire la même chose et le fonctionnement est le même quel que soit le type de produits vendus (produits cosmétiques, produits secs, fruits ou légumes) : le consommateur peut utiliser son propre contenant, ou l'un de ceux fournis par le magasin qui sont consignés. C'est une démarche à la fois écologique, économique et éthique qui a le vent en poupe !

Mégots de cigarette : les composants d'un mégot de cigarette peuvent prendre jusqu'à 12 ans avant de se désagréger totalement dans la nature (le filtre est en acétate de cellulose c'est-à-dire en plastique), alors qu'il faut 6 mois à un trognon de pomme, par exemple. Chaque année, 30 milliards de mégots sont jetés dans la nature ! Chacun d'entre eux contient 7 000 composés chimiques différents comme des métaux lourds ou encore de l'arsenic... Une cinquantaine de ces composés sont cancérigènes. Jetés dans la nature (par la fenêtre de la voiture, sur la plage...), ils ont des conséquences sur l'eau, les poissons, les algues et les oiseaux. Pour se débarrasser des mégots proprement, il faut les brûler ou bien les donner à recycler à une entreprise spécialisée...



Pailles de plastique : elles sont de plus en plus remplacées par des pailles de papier (très rigides). Un chiffre effrayant circule selon lequel les Américains en utilisent 500 millions par jour ! Il faut quatre siècles à une paille de plastique pour disparaître. **La paille est l'un des 10 polluants les plus présents dans les océans...** Les tortues de mer en ingèrent régulièrement... À compter de 2021, les pailles, les gobelets et les couverts de plastique seront interdits en Europe (UE).

Piles jetables : on ne peut pas jeter des piles n'importe où car, comme les mégots de cigarette, en outre, elles sont un véritable poison pour l'environnement ! Vous trouverez sans aucune difficulté des récupérateurs de piles près de chez vous : dans les déchetteries et les espaces publics notamment. Si vous jetez vos piles dans votre poubelle, vous êtes un irresponsable.



Piles rechargeables : elles permettent d'acheter moins de piles et donc d'en fabriquer moins car leur durée de vie est plus longue que les piles normales.

Plastique : bannissez le plastique ! Sortez-le de votre vie pour toujours... Cette matière est un véritable poison pour la Terre. 270 000 tonnes de plastique flottent à la surface des océans... Les études sur le sujet sont rares mais la présence de matières plastiques dans notre alimentation est une réalité.

Produits jetables : ils sont souvent en plastique. Jetez-les une bonne fois pour toutes ! Si vous apportez votre déjeuner au bureau ou si vous achetez un repas de midi, ne prenez pas de paille ni de couverts... Apportez au bureau des couverts en métal. Si à la fin de votre pique-nique, les emballages et outils vous semblent plus importants en quantité que le repas lui-même, la prochaine fois, posez-vous des questions !

“ Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous.
Gandhi

Récupération : procédé qui consiste à réutiliser quelque chose pour en faire autre chose. Cela permet de ne pas jeter systématiquement et donc de faire des économies : récupérer un vieux téléphone pour le transformer en objet de décoration, récupérer des planches pour en faire un banc ou un siège de balançoire... Récupération et optimisation ! Cela ne coûte pas cher et pour certains c'est un vrai passe-temps... Il y a d'ailleurs des émissions de télévision sur le sujet !

Recyclage : récupérer un déchet, le traiter afin de le réintroduire dans le circuit de production.



Recyclerie : endroit communautaire où les personnes se retrouvent pour échanger ou vendre des objets à très bas prix.



EAU



Bain :

préférez la douche au bain pour une économie moyenne de 135 litres. En fermant l'eau durant le savonnage, vous pouvez économiser 25 litres supplémentaires !!



Brossage des dents :

tout le monde le sait mais qui le fait vraiment ? Fermez votre robinet pendant que vous brossez vos dents! Ou bien achetez des robinets avec goutte-à-goutte, filet d'eau ou capteurs (*le mieux*) qui diminuent ou interrompent totalement l'écoulement d'eau. Des millions de litres sont perdus chaque jour... La ressource « eau » n'est pas inépuisable contrairement à ce que l'on pourrait croire. On coupe aussi le robinet lorsqu'on se rase ou se lave les mains. Le top : utilisez des brosses à dents en bambou, écologique et zéro déchet.



Chasse d'eau :

100 milliards de litres d'eau sont utilisés en France pour évacuer nos déchets personnels ! La perte est immense. Choisissez une chasse à double touche pour économiser l'eau (*une touche pour numéro 1 et une touche pour numéro 2*). Veillez à éviter les fuites. Changez vos toilettes pour des plus récentes car les fabricants visent aussi l'économie d'eau. Le summum de la conscience écologique : les toilettes sèches !



Eau du robinet :

est-elle moins bonne à la consommation que l'eau en bouteille? Cela dépend de la source et de la ville, diront certains ! Ce qui est sûr, c'est que l'eau du robinet, en France, avant de se retrouver dans votre verre, passe par de très nombreux tests de qualité très sérieux. Dans le cas de l'eau embouteillée, les contrôles de la qualité sont plus difficiles à déterminer. Toutefois, avec un contenant en plastique, le choix éco-citoyen est vite fait ! Votre eau de cuisson, lorsque vos légumes sont cuits, laissez-la refroidir et utilisez-la pour arroser vos plantes !

HABITAT ET URBANISME



Aération :

chaque jour, même en hiver, il faut faire entrer l'air de l'extérieur une dizaine de minutes. L'air de votre domicile est souvent pollué à cause des composés organiques volatils (COV) qui sont très présents. On baisse les thermostats, on ouvre 10 minutes, on referme, on remonte les thermostats.



Appareils électriques :

branchés en permanence, ils consomment de l'énergie même s'ils ne sont pas utilisés. Une multiprise avec interrupteur permet d'éteindre d'un seul coup tous ceux qui restent habituellement en veille pour rien (télévision, lecteur dvd... etc.).



Ampoules basse consommation :

les plus économiques. Reportez-vous au mot « LED ». Dépoussiérées, vos ampoules sont 40% plus efficaces !



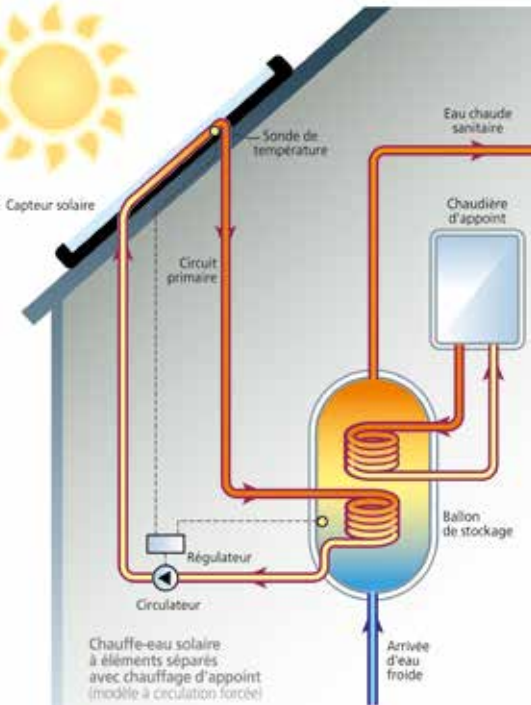
Chargeur : lorsque votre appareil est 100% rechargé, ne laissez pas votre chargeur branché car il continue de consommer de l'électricité.



Ne cherchez pas la faute,
cherchez le remède.
Henry Ford

Chauffage : 60% de votre facture énergétique ! Électricité, gaz, géothermie, pompe à chaleur ou chauffage au bois, faites votre choix selon vos besoins et selon vos moyens. Certaines installations sont coûteuses et deviennent rentables un jour... Le montant de la facture dépend aussi de votre manière de consommer de l'énergie. Est-ce la plus économique ?

Chauffe-eau solaire : le plus économique et le plus écologique car il fait appel au soleil grâce à un capteur d'énergie placé sur votre toit et relié à votre chauffe-eau. Il peut couvrir 50 à 70% de vos besoins.



Climatisation réversible : plus il fait chaud, plus on met la climatisation... plus on met la climatisation, plus on accentue le problème du réchauffement climatique ! C'est un cercle vicieux. Selon une étude néerlandaise, au cours du 21^{ème} siècle, la dépense d'énergie pour refroidir sera plus importante que celle pour chauffer. Parmi les solutions : réduire l'utilisation de la climatisation en repensant l'architecture comme à Dubaï avec the sustainable city (isolation, matériaux, fenêtres, volets...) c'est-à-dire en réduisant l'écart entre les températures extérieures et intérieures dès la conception du bâtiment.

Éclairage : inutile d'éclairer une pièce non-utilisée. Toujours utiliser des ampoules économiques et surtout des ampoules LED. Pour l'extérieur, des ampoules avec capteurs de mouvement ne s'allumeront qu'en cas de nécessité.

Éco-construction : dès la conception, respecter l'environnement à chaque étape de la construction, de la rénovation d'un bâtiment ou d'une maison. Prévoir même l'utilisation future du lieu et faire les meilleurs choix de consommation d'énergie, par exemple.

Éco-prêts : voir « Subventions ».

Éco-quartier : quartier urbain qui s'inscrit dans un projet de développement durable. Objectifs : réduire l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

Éco-rénovation : on comprend bien le concept ! Des politiques existent pour vous aider à financer vos travaux écologiques ! Renseignez-vous auprès de votre municipalité mais également auprès de votre centre des impôts.

Éco-ville : la même chose que « Éco-quartier » mais à l'échelle de la ville. L'exemple de la ville espagnole Pontevedra est extraordinaire à ce titre... une référence mondiale !

Électricité : on en consomme tout le temps ! Certains de nos appareils sont énergivores... d'autres ne le sont pas. Grâce à des gestes simples, il est possible de faire baisser votre consommation et votre facture efficacement et durablement. Prenez le temps de vous faire conseiller par le service client d'EDF afin de prendre de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement. Plusieurs mots de cet abécédaire sont liés à l'électricité car elle est au cœur de la vie humaine.

Électroménagers : ils sont énergivores!

Toutefois, les fabricants sont en compétition permanente en vue de réduire leur consommation (d'électricité et d'eau) et certains appareils sont désormais très performants en la matière car c'est un argument de vente efficace. Faites fonctionner vos appareils programmables la nuit lorsque l'électricité est à bas prix, nettoyez-les régulièrement afin qu'ils conservent 100% de leurs qualités. **La maintenance, c'est payant !**



Feuilles imprimées : au bureau comme à la maison... faut-il vraiment les imprimer ? Avoir la page à l'écran ne suffit-il pas ? Dans la plupart des cas, oui. Imprimer des deux côtés quand c'est possible permet d'économiser 50% de vos feuilles.

Humidité : ennemie de votre logement, elle est responsable de l'apparition des moisissures qui sont nocives pour la santé. On peut acheter ou fabriquer soi-même un absorbeur d'humidité... Ce n'est pas très beau mais toujours plus esthétique que de longues tâches noires sur des plafonds blancs ! **Le taux d'humidité idéal doit être de 35 à 45%.** Si c'est le cas et que vos fenêtres sont couvertes de condensation, vous avez un problème d'isolation... vous aurez donc des factures plus élevées car vous chauffez pour l'extérieur !

Impôts : avant de commencer vos travaux de rénovation, rencontrez un conseiller qui vous informera sur les crédits d'impôts à votre disposition. Vous devez respecter les critères qu'ils exigent afin d'en bénéficier... Une petite visite s'impose pour éviter de passer à côté par ignorance!



Isolation : les professionnels sont capables de réaliser un véritable audit énergétique de votre habitation et ainsi déterminer où se trouvent les causes de déperdition de chaleur avec exactitude (plafonds, toit, fenêtres...). Leurs travaux effectués, vous profiterez d'un confort plus grand et d'une facture plus petite ! Ils vous conseilleront de nouvelles habitudes de consommation.

Kilowatt/heure : unité de mesure de votre consommation d'électricité. Appartement, maison, bureau... un appel au service client d'EDF vous permettra de faire des économies substantielles ! En effet, le technicien spécialisé auquel vous parlerez sera capable d'analyser votre consommation et vous aidera à l'optimiser par des gestes et des habitudes simples en quelques minutes seulement. Ses conseils valent la peine de patienter au téléphone...

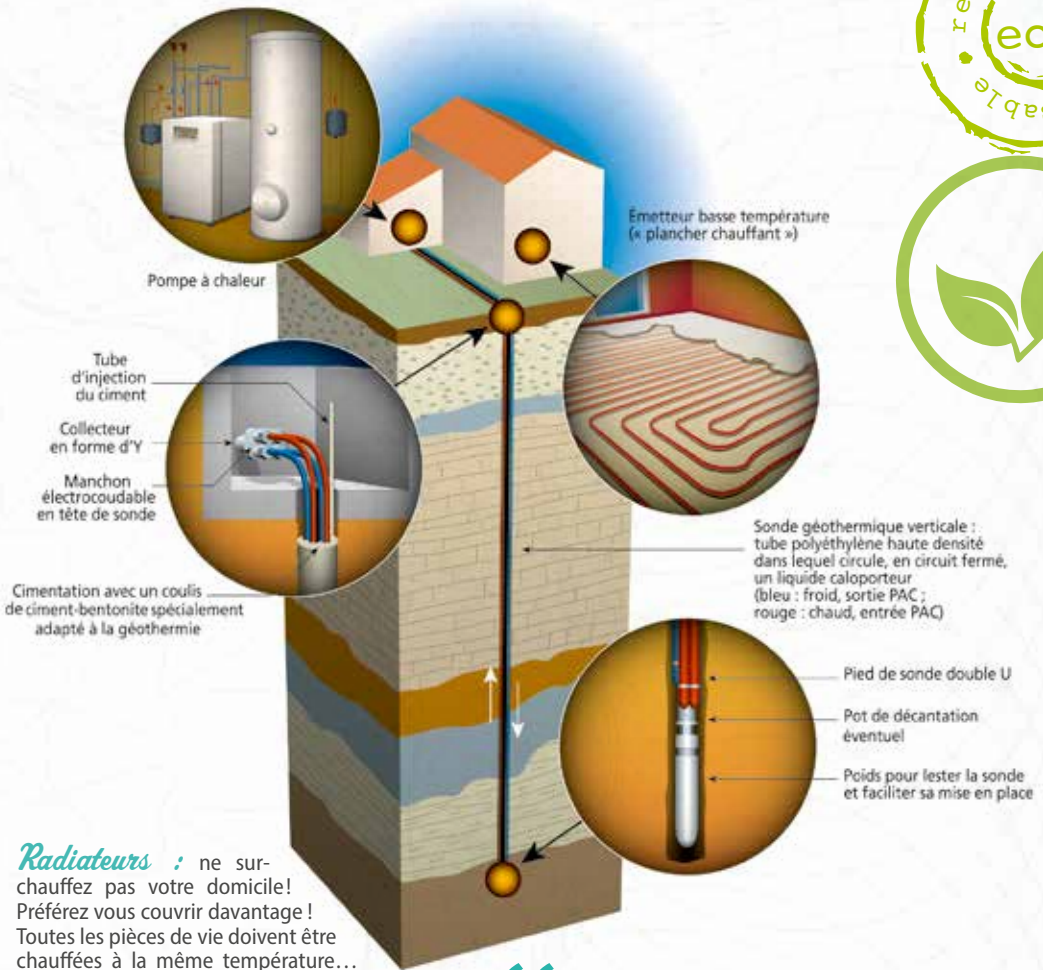
Lave-linge : les fabricants se livrent une véritable bataille pour faire de votre machine à laver une championne de l'économie d'eau et d'électricité ! C'est tant mieux ! Comparez avant d'acheter... Utilisez des lessives biologiques pour éviter le rejet de produits chimiques avec les eaux usées. Toujours choisir le programme court ou économique. Le saviez-vous ? Grâce à un procédé d'électrolyse de l'eau, les Chinois ont inventé des machines à laver sans lessive.

Lave-vaisselle : plutôt que de faire tourner un lave-vaisselle par jour, nettoyez vos plats et autres outils de cuisine de grande taille à la main et réservez cette machine pour les plus petites choses afin de faire un lave-vaisselle chaque 2 ou 3 jours... Économie d'énergie, économie d'argent. Toujours choisir le programme court ou économique.

LED : ces ampoules sont les plus intéressantes pour bien des raisons : elles consomment peu d'électricité, durent 50 000 heures, ne chauffent pas, n'émettent pas de rayons infrarouges ni d'ultraviolets et leur rendement est de 100% dès l'allumage... Bien sûr, la lumière naturelle demeure la plus écologique !

Lumières





Radiateurs : ne surchauffez pas votre domicile! Préférez vous couvrir davantage! Toutes les pièces de vie doivent être chauffées à la même température... autour de 20 degrés. Les pièces inoccupées 2 ou 3 degrés de moins. Quand on part pour la journée, on baisse à 17 ou 18 partout. Le chauffage d'appoint, plus énergivore que cela, tu meurs! À éviter!

Réfrigérateur : n'hésitez pas à comparer les « Étiquettes-énergie », optez pour un appareil de taille moyenne basse consommation sans distributeur d'eau et de glaçons. Un tiroir congélation dans la partie inférieure est préférable à une porte. C'est le seul appareil électroménager qui fonctionne 24h/7j... C'est pourquoi faire le bon achat importe beaucoup afin que votre réfrigérateur ne se transforme pas en aspirateur à euros. Décongelez vos produits à l'air libre.

“ Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire mais parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles ”
Sénèque

“ Sur le Titanic en train de sombrer, est-il raisonnable de consacrer beaucoup d'efforts et d'intelligence à obtenir une meilleure cabine ? ”
Albert Jacquard



JARDIN ET AGRICULTURE

Agriculture biologique : l'art de produire des denrées alimentaires dans le plus grand respect de la nature c'est-à-dire sans pesticides, sans engrais chimiques, sans organismes génétiquement modifiés. Préservation de la qualité des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Les textes qui encadrent l'agriculture biologique sont nombreux et celle-ci est de plus en plus populaire auprès des consommateurs car synonyme de qualité comparée à l'agriculture industrielle ou conventionnelle. Acheter des produits biologiques, c'est tellement évident !

Agriculture raisonnée : l'idée n'est pas très lointaine de l'agriculture biologique. La différence entre les deux : la biologique renonce totalement aux produits chimiques et OGM. La raisonnée essaie d'en utiliser le moins possible.

Circuit court : on qualifie généralement de circuit court le circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Les circuits courts pour les produits agricoles disposent en France d'une définition officielle : « un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ».

Les enjeux du développement durable ont ravivé l'intérêt et l'urgence des circuits courts dans la révision nécessaire des modes de production et de consommation.

Insecticides : on sait depuis toujours que les insecticides sont nocifs car leurs composants chimiques maltraitent la nature. Il en existe des inoffensifs... Peut-être plus lents mais pas moins efficaces. Cela vaut la peine d'essayer car depuis longtemps on trouve sur de nombreux produits la mention « biologique ». Si c'est possible pour les uns, cela le sera sans doute pour les autres !

Jardins partagés : Quel plaisir de manger les fruits et légumes que l'on a soi-même plantés et regardés pousser sans pesticides ! Le lien de l'homme avec la nature n'est que bon ! Faire son potager, c'est avoir une activité physique utile... c'est aussi cultiver son jardin intérieur et son rapport aux choses simples, essentielles, invisibles... Cela donne de la force !

(OGM) Organisme génétiquement modifié : organisme dont le génome a été modifié afin de lui donner une nouvelle propriété.

Permaculture : il s'agit d'une méthode systémique et globale qui vise à concevoir des systèmes (par exemple des habitats humains et des systèmes agricoles, mais cela peut être appliqué à n'importe quel système) en s'inspirant de l'écologie naturelle (biomimétisme ou écomimétisme) et de la tradition. Elle n'est pas une méthode figée mais un « mode d'action » qui prend en considération la biodiversité de chaque écosystème. Elle ambitionne une production agricole durable, très économe en énergie, autant en ce qui concerne le carburant que le travail manuel et mécanique, et respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques, tout en laissant à la nature sauvage le plus de place possible.

Plantes vertes : décoratives, elles sont aussi utiles à la bonne qualité de l'air intérieur (« Photosynthèse »). Attention, toutefois, car certaines d'entre elles sont toxiques ! Incroyable : une étude française a démontré que la présence de plantes vertes dans le bureau des personnes travaillant sur un ordinateur augmente leur productivité de 12%, baisse leur tension artérielle et réduit leur crispation musculaire !

Végétalisation : des plantes dans votre maison, votre bureau, dans les rues partout en ville... des cultures de fruits et légumes sur le toit de votre supermarché ! Les plantes sont bonnes pour la qualité de l'air, le mental, la qualité de vie... Voir également « Plantes vertes » et « Photosynthèse ».



SANTÉ



Marcher : les médecins s'accordent pour le dire unanimement : il n'y a pas meilleure activité physique pour la santé ! 30 à 40 minutes par jour. Tout le corps fonctionne... Chaque année en France, sur les presque 50 000 arrêts cardiaques recensés, 3 000 surviennent pendant ou une heure après une activité sportive ! Très souvent le jogging... très souvent les hommes... En marchant, on s'aère le corps et l'esprit, on fait du bien à son corps sans danger ! Lisez sur le sujet et améliorez votre santé physique et mentale en très peu de temps !

Médicaments : respectez toujours la date de péremption en vérifiant sur la boîte qu'il faut conserver. Ne prenez pas de médicaments qui n'ont pas été prescrits pour vous. Respectez toujours la posologie. Lorsque vous n'en avez plus besoin ou que la date est dépassée, rapportez vos médicaments à la pharmacie qui saura les détruire correctement. Ne jetez pas vos médicaments à la poubelle, ne videz pas vos sirops dans l'évier ou les toilettes... Surtout pas car ils impacteront négativement la biodiversité.



L'optimisme de l'action est préférable au pessimisme de la pensée.

Harold Zindler

Pédibus : le mot est nouveau et le concept très charmant ! Être autant que dans un bus mais se déplacer à pied. Le cas le plus commun de pédibus est celui de parents menant leurs enfants à l'école tous ensemble en marchant. Une telle organisation crée des liens entre les parents à l'occasion d'une action commune positive pour la santé et pour le moral. Les parents peuvent même se relayer et ainsi se permettre, à tour de rôle, d'utiliser cette partie de leur temps autrement !

Vélobus : même principe que le pédibus... mais à vélo !



L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre.

Antoine de Saint-Exupéry



TRANSPORTS

Automobile : utilisez-la le moins possible sauf si elle ne produit pas de gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique et de ses conséquences désastreuses sur l'environnement. Marchez ! Courez ! Pédalez ! Demandez-vous si une voiture est vraiment nécessaire car dans la réalité elle est stationnée 95% du temps... Si c'est le cas, louez-en une pour quelques heures ou quelques jours ! Soyez malin : habitez proche des transports en commun ! Réduisez votre vitesse. Le saviez-vous ?

Des pneus sous-gonflés représentent une hausse de 30% de votre consommation...

Auto-partage : selon le même principe que les vélos en libre-service, des automobiles sont mises à la disposition des personnes. Un service payant, bien entendu, qui est une excellente alternative pour ceux et celles qui ne veulent pas posséder de voiture et honorer toutes les obligations et factures qui viennent avec !

Autosolisme : par opposition au covoiturage. C'est une habitude de vie très difficile à changer car on est si bien seul dans le confort de sa voiture ! Cependant, l'autosolisme aux heures de pointe est responsable de grandes pertes de temps et de longs embouteillages et ce, malgré la diversité des types de transports en commun à disposition. Aller travailler en transports en commun (ou en vélo) un jour sur deux permet de réduire l'autosolisme considérablement. Réduire l'autosolisme, c'est améliorer la qualité de l'air !

Biocarburants : alternative d'origine végétale à l'utilisation des produits pétroliers. Éthanol, Colza, Tournesol... Depuis plusieurs années, ils diminuent la dépendance à l'énergie fossile dans les transports. Réduire seulement ne suffit plus désormais car il faut stopper le réchauffement climatique. **Roulez électrique ou à vélo !**

Carburants verts : bioéthanol, biodiésel, GPL (*Gaz de Pétrole Liquéfié*), biogaz (*issu d'une fermentation organique*), gaz naturel pour véhicule, gazole non routier (*fioul modifié*), huiles végétales, algocarburants... ils présentent tous des avantages et des inconvénients détaillés sur le site www.carburantecologique.com. Une visite est fort utile car on y apprend beaucoup et notamment que la réduction de notre dépendance à l'énergie fossile est un projet au long cours dans lequel chaque individu joue un rôle de la plus grande importance.

Conduite automobile : respectez les limites de vitesse autorisées, ne donnez pas de grands coups d'accélérateur pour épater la galerie, utilisez la fonction « économie » si votre véhicule en est muni... votre porte-monnaie restera plein plus longtemps ! Soyez courtois avec les autres utilisateurs de la route tels que les deux-roues, les bus et les piétons. Ne vous énervez pas pour rien... Votre humeur n'en sera que meilleure !





AGENDA 21

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Il concerne les collectivités territoriales : régions, départements, communes, ainsi que les établissements publics comme les communautés de communes et les communautés d'agglomérations.

Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que :

- **la pauvreté**
- **la santé**
- **le logement**
- **la pollution**
- **la gestion des mers, des forêts et des montagnes**
- **la désertification**
- **la gestion des ressources en eau et de l'assainissement**
- **la gestion de l'agriculture**
- **la gestion des déchets**

En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en œuvre l'Agenda 21.

Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un «mécanisme de consultation de la population» : ainsi naît l'Agenda 21 local (*extrait du chapitre 28*). « Elles jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable. »

Les réseaux de villes (*Fédération Mondiale des Cités Unies et International Union of Local Authorities aujourd'hui Cités et gouvernements locaux unis, Metropolis, International Council for Local Environmental Initiative*) prennent l'initiative des travaux pour veiller à la mise en œuvre concrète des Agendas 21 locaux. La mise en œuvre peut s'appuyer sur des logiciels. En France, l'Observatoire national des agendas 21 locaux, porté par le ministère du Développement durable, l'Association 40, l'Association des maires de France et le Comité 21 assurent cette mission.

Source : Wikipédia

“ L'exemplarité n'est pas une façon d'influencer, c'est la seule.

Albert Schweitzer



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

La Journée mondiale de l'environnement (JME) a été initiée par l'Organisation des Nations Unies en 1972, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm. La JME met en avant un enjeu spécifique important différent chaque année.

Hébergée dans une ville différente lors de chaque nouvelle édition, la JME se déroule le 5 Juin et bénéficie d'une immense exposition médiatique partout dans le monde.

Buts de la JME

- Donner un visage humain aux problèmes environnementaux,
- Amener les peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable,
- Promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes en ce qui concerne les problèmes environnementaux.
- Défendre le partenariat qui assurera à toutes les nations et aux peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère.

Source : Wikipédia



PLUS D'INFOS INFORMATION MUNICIPALE

à l'hôtel de ville, ou bien sur le site Internet de votre localité, vous trouverez une foule d'informations liées à l'éco-citoyenneté...

Souvent classés par thèmes (maison, travail, vacances...), ces documents recèlent de bons conseils et d'astuces à mettre en œuvre au quotidien afin d'améliorer votre qualité de vie dans les meilleures conditions. Renseignez-vous !

SITES INTERNET

ADEME : www.ademe.fr

Agence Nationale de l'Habitat : www.anah.fr

Agence Nationale pour l'Information sur le logement : www.anil.org

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
www.anru.fr

www.citoyendedemain.net

www.ecolabels.fr

France Nature Environnement : www.fne.fr

GreenPeace www.greenpeace.fr

www.mesampoulesgratuites.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
www.agriculture.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et solidaire :

www.ecologie-solidaire.gouv.fr et

www.developpement-durable.gouv.fr

www.picbleu.fr

WWF France Fond Mondial pour la Nature : wwf.fr

“ La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit.

Oscar Wilde

La Clairière des Livres

Contribuons activement à l'avenir de notre planète,
faisons pousser les livres de demain.

La Clairière des Livres développe une forêt de 30ha en Centre Bretagne au sein de laquelle nous avons déjà planté plus de 4000 arbres pour maintenir ou rétablir la biodiversité.

Cette forêt est située au
Cœur de Bretagne
riche en sites d'exception

Pour chaque titre d'un livre
imprimé, nous plantons un arbre.

Différentes essences d'arbres sont plantées par
l'atelier du Kreiz Breizh de l'ESAT de Glomel.



La Clairière
des LIVRES



www.typolibris.fr/la-clairiere-des-livres

QUELQUES LABELS ÉCOLOGIQUES



► **Acheter, peut-être, un geste éco-citoyen**

- Utiliser un cabas : un sac plastique met 400 ans à se dégrader ! ;
- Privilégier les produits en vrac ou les emballages de grande contenance, biodégradables ou recyclables ;
- Cuisiner éco-citoyen : choisissez les fruits et légumes de saison et les produits locaux.

► **Déplaçons-nous futé : bougeons éco-citoyen !**

- Préférer la marche ou le vélo à la voiture, et le train à l'avion ;
- Penser aux transports publics et au covoiturage ;
- Conduire doucement et couper le contact à l'arrêt ; vérifier les pneus.

► **Pour un jardin éco-citoyen : mains vertes et cerveau vert !**

Venez chercher ou déposer vos graines gratuitement à la grainothèque de la bibliothèque municipale

- En été, arroser en soirée ; utiliser l'eau de pluie ;
- Préserver un espace plus sauvage pour protéger la biodiversité ;
- Éviter les désherbants chimiques et utiliser des insecticides biologiques.

► **En vacances, emporter son éco-citoyenneté !**

- Opter pour le mode de transport le moins polluant ;
- Dans la nature et sur la plage : jeter les déchets à la poubelle ;
- Favoriser l'économie locale.

► **Les gestes éco-responsables au bureau !**

- Utiliser une tasse plutôt qu'un gobelet
- Imprimer en recto/verso et en noir et blanc
- Gérer le chauffage : limiter la température
- Valoriser la lumière naturelle
- Trier le papier
- Utiliser des multiprises coupe-veille : les appareils en veille consomment encore de l'énergie. Une multiprise coupe-veille permet d'éteindre une multitude d'appareils en même temps. Eteindre les ordinateurs/box internet lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Un ordinateur en veille continue à consommer de 50 à 140W sans l'écran.
- Débrancher les appareils non utilisés : un chargeur branché sur la prise consomme de l'énergie. Débranchons-le ! Sa durée de vie sera supérieure et la facture d'énergie diminuera.



TITI PIZZA

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

du Mardi au Dimanche
de 18h à 22h - 6j / 7j



06 20 90 12 39



TITI PIZZA

DÉMÉNAGEMENTS COSTE



- Il était une fois le déménagement

Z.A du Pont de Joux
Route Nationale 96
13390 AURIOL

04 42 03 07 22
06 99 55 87 90



CHRISTOPHE
VOTRE ARTISAN

TRAITEUR
&
Restaurateur

sur place ou
à emporter



Produits Frais
Elaboré sur place

Horaires :

du lundi au Vendredi de 10h à 19h30
le samedi de 10h à 19h
le dimanche de 10h à 13h30

Contact : 06 63 24 30 00

Place de la Mairie, 13950 CADOLIVE
Mail : incroyables.saveurs@gmail.com
Facebook : incroyables saveurs

Le Bistrop de Peypin

PIZZERIA



06 52 48 15 00

Les Termes - 13124 PEYPIN

CCFF/RCSC

Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) / Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) sont présents à Peypin.

Les membres de ces comités sont tous des bénévoles dont le rôle est reconnu et salué. Ils font partie intégrante du dispositif départemental de prévention et de l'aide aux services de lutte en cas de sinistre.

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt.

Notre commune étant particulièrement exposée à ce risque, le fait de ne pas respecter cette obligation peut s'avérer catastrophique (propagation du feu d'habitation en habitation) avec de graves conséquences pour les personnes et les biens, sans compter les responsabilités de chacun et les démêlés avec les assurances entres autres.

L'**Obligation Légale de Débroussaillage**, est une obligation pour la sécurité des personnes et des biens, c'est l'article L.134-6 du Code Forestier qui prévoit cette obligation.

L'Arrêté préfectoral 2014316-0054 du 12 novembre 2014 relatif aux OLD définit les modalités du débroussaillage, selon la nature des risques. Cet arrêté est consultable sur le site internet de la Préfecture ou à la DDT (Direction Départementale des Territoires), ainsi que sur le site de la mairie dans la partie Environnement/Réglementation

Le non-respect des OLD est passible d'une amende.

L'autorité administrative peut décider si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office, aux frais du propriétaire défaillant.

On les reconnaît à la couleur orange de leurs tenues et de leurs véhicules.

Leurs principales missions recouvrent la surveillance des massifs forestiers, l'information et la sensibilisation du public, la détection précoce des feux naissants et l'aide aux services de secours en cas de sinistre.

DEBROUSSAILLER votre terrain est votre première et meilleure des protections

Chaque propriétaire a l'obligation de débroussailler pour limiter la propagation des incendies, mais également pour la sécurité de tous.

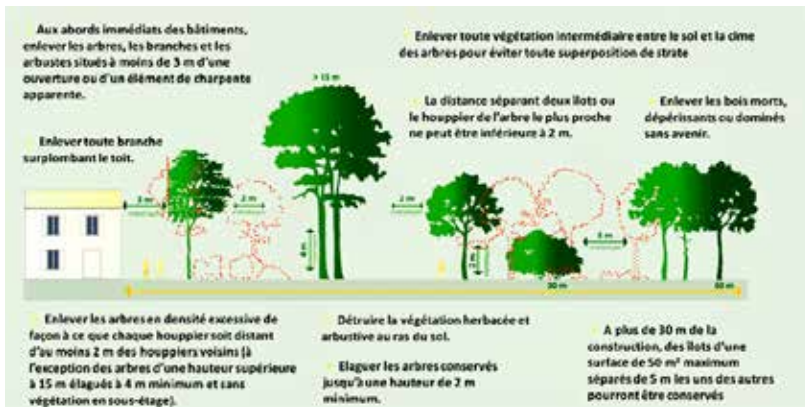
Le DEBROUSSAILLEMENT vous protège car une zone débroussaillée permet :

- de réduire le risque de départ de feux
- de mieux assurer votre propre sécurité
- d'améliorer les conditions d'intervention des secours

Attention : En période à risque incendie de forêt, du 1er juin au 30 septembre, toutes les opérations de brûlage sont interdites.

En cas d'incendie, la responsabilité du propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

Pour en savoir plus : www.bouches-du-rhone.gouv.fr / www.peypin.fr



LA GESTION DES DECHETS



ALLO DECHETS Enlèvement à domicile

Pour vos encombrants
et végétaux, faites appel à :
ALLO DECHETS
04 42 18 19 79

Les sacs à déchets verts

Les déchets verts regroupent les déchets végétaux issus notamment de l'entretien des espaces verts.

Ce sont : les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies ou d'arbustes, les résidus d'élagage ou d'entretien de massifs... Pour être collectés, ces déchets doivent être mis en sacs ou en fagots.

Pour récupérer vos sacs biodégradables, vous devez appeler le **04 42 18 19 79** pour les réserver.

TRI EFFICACE VERRE PAPIER EMBALLAGE

Retrouvez tous les points d'apport volontaire de Peypin sur :

🏠 <http://paysdaubagne.fr/competences/gestion-des-dechets/cartographie-gestion-des-dechets>

La ressourcerie le «Dirigeable»

☎ **04 42 72 47 86**

▶ **Horaires Dépôts :**

du lundi au vendredi > 7h à 12h et le samedi > 10h à 17h

▶ **Horaires Boutique :**

du mardi au vendredi > 8h30 à 18h et le samedi > 9h30 à 18h

🏠 <https://www.ressourcerie-ledirigeable.fr/>

Vous êtes intéressé par l'obtention d'un composteur individuel ?

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile propose une aide financière aux habitants du territoire.



30€

► Pour un **COMPOSTEUR** en bois ou en plastique de 250 litres minimum et muni d'un couvercle.



70€

► Pour un **LOMBRICOMPOSTEUR**

Pour plus d'info : <http://paysdaubagne.fr/> ou 04 42 62 80 00

Déchèterie

Portez à la déchèterie vos encombrants, déchets du bricolage ou du jardinage, déchets toxiques, gravats et matériaux divers, appareils électroménagers...

La déchèterie de Valdonne est à votre disposition pour les déchets volumineux et toxiques.

Les cartes d'accès sont distribuées aux services techniques de la commune de Peypin avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile



► Z.I. de Valdonne 13124 PEYPIN
Du lundi au samedi > 9h à 18h (9h à 17h d'octobre à avril) et le dimanche > 8h30 à 12h30.

Ensemble, rendons Peypin plus propre



PRATIQUE La commune met à disposition des sacs à crottes à l'accueil de la mairie

Adoptons les bons gestes

Pour améliorer durablement le cadre de vie des Peypinois, le travail quotidien des agents municipaux doit s'accompagner d'un comportement respectueux et de l'implication de chacun. Les agents de voirie font le maximum mais pas l'impossible.

Détériorations, dépôts sauvages, encombrants, canettes, mégots, mictions et déjections diverses... Nous sommes tous confrontés à des incivilités en matière de propreté, au détour d'une rue, d'une place ou dans nos collines...

Afin de lutter contre les comportements qui conduisent à la dégradation du paysage urbain, la Mairie de Peypin a jeté les bases d'un plan d'amélioration de la propreté de l'espace public : des contrôles accrus, des sacs disponibles en mairie pour les déjections canines et une campagne de communication qui insiste sur l'idée d'une responsabilité partagée, en matière de propreté.

L'union fait la force ! Ensemble préservons notre qualité de vie.

NOTES



A series of horizontal dashed lines for writing notes, spanning the width of the page.

Une
GRAINOTHÈQUE
a germé
dans votre bibliothèque

Déposez et/ou prenez librement
les graines qui vous plaisent !
La grainothèque est accessible
à tous, pendant les horaires
d'ouverture de la bibliothèque.

PEYPIN DURABLEMENT CULTURELLE





Réflexa Marie

Sur rendez-vous

06 74 54 25 34

Réflexologie
Énergétique Chinoise

16 Lotissement Le Soleillet
13112 La Destrousse

Membre Praticien
de la Firma



Midi
Charpentes

- Charpente bois traditionnelle
- Structure lamellé-collé
- Construction ossature bois
- Couverture - Zinguerie

04 42 04 60 62

Puits Armand - Auberge Neuve
BP 16 - 13124 PEYPIN
Fax 04 42 04 67 09
midi-charpentes@wanadoo.fr



COMPAGNIE
GÉNÉRALE
ÉDITIONS
OFFICIELLES



GRUPE
ÉDITIONS
MUNICIPALES
DE FRANCE

Les Solutions de la Communication

Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...



contact@cgeo.fr • www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30

NOS COLLINES NE SONT PAS UNE DÉCHARGE !



2 SOLUTIONS POUR VOS ENCOMBRANTS

LA DÉCHETTERIE
Z.I de Valdonne

ALLO DÉCHETS
04 42 18 19 79

Ensemble, rendons Peypin plus propre
Adoptons les bons gestes

PEYPIN DURABLEMENT PROPRE

www.peypin.fr



NOTES



A series of horizontal dashed lines for writing notes.

CHÂTEAU
DE LA
ROQUE
FORCADE
DOMAINE DE CARACTÈRES

Entre tradition
& émotion



Cuvée Renaissance
signée Antoine Dürrbach

Mise en bouteille à la propriété
Vins de France - Miel
Huile d'olives

Espaces de réception
événements privés
& entreprises

Laurence & Frédéric Maurizot
Propriétaires récoltants

LA DORIA RD N°8
Lieu-dit Baume de Marron
13124 PEYPIN

www.chateau dela roque forcade.com
contact@chateau dela roque forcade.com

04 42 98 81 41 - 06 20 96 46 85



BORIelec
Artisan électricien

06 26 33 13 43

Électricité générale
Pro et particuliers
Étude et devis personnalisés

bori.elec@gmail.com
13124 PEYPIN



GRUPE
ÉDITIONS
MUNICIPALES
DE FRANCE



Les Solutions de la Communication

Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...



aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30

**RESTAURANT
BRASSERIE
PIZZERIA
GRILLADE**

Le Mattilio

Quartier de Valdonne
13124 PEYPIN

04 42 83 21 29

Mimet Immobilier



Bérengère Lecompte

Votre agent immobilier sur le Pays d'Aix

Achat - Vente - Estimation

Tel : 06 88 60 70 71

mimetimmo@gmail.com

www.mimet-immo.com

**Agence au centre commercial
Intermarché Mimet**